

SECTION SPORTIVE



Volley-Ball Masculine & Féminine



Lycée Louis Armand

507 Avenue du Beaujolais
CS 60402 Gleizé

69651 Villefranche sur Saône CEDEX

Téléphone : 04.74.02.30.00

Mail : ce.0691644m@ac-lyon.fr

Site : lyc-louis-armand-villefranche.elycee.rhonealpes.fr/



PRESENTATION

Créée en Novembre 2010, la section sportive masculine volley-ball du lycée Louis Armand est le fruit d'une collaboration active entre cet établissement scolaire, la Ligue Rhône-Alpes de Volley et le club local, le Volley-Ball Villefranche Beaujolais.

La section masculine est championne de France UNSS Excellence en 2020.

Son principal objectif est le projet scolaire. Les élèves font l'objet d'une attention et d'un suivi particuliers.

Les objectifs sportifs sont la formation technique, tactique, physique et mentale des joueurs/joueuses afin qu'ils puissent exprimer le maximum de leur potentialité mais aussi, afin qu'ils découvrent un mode d'épanouissement personnel.

L'ensemble de ces élèves participe aux compétitions U.N.S.S et à des rencontres avec le Pôle Espoir de Lyon, qui ont lieu certains mercredis après-midi.

Ce temps de pratique important (entraînements et matchs) assure une progression réelle et rapide des athlètes.



FONCTIONNEMENT

Objectifs éducatifs :

- Motiver les élèves en leur permettant de progresser et d'être valorisés dans une activité qu'ils affectionnent.
- Développer leur goût de l'effort et leur sens de responsabilité dans un groupe, comme cela est possible dans un sport collectif.
- Ouvrir les athlètes sur l'extérieur et développer leur autonomie.
- Participer à leur éducation citoyenne en leur permettant de vivre dans le cadre d'une solidarité collective et d'adopter des comportements de respect envers les autres ainsi qu'envers eux-mêmes.

Objectifs sportifs :

- Présence et implication dans les entraînements tant sur le plan individuel que collectif.
- Respect d'une hygiène de vie quotidienne.
- Participation aux compétitions scolaires.

Horaires :

- ❖ Les élèves de la section sportive bénéficient de **4 entraînements**, de 1h30 à 2h chacun, par semaine :

JOURS	HORAIRES
Lundi	18h - 20h
Mardi	16h - 17h35
Mercredi	18h - 20h
Jeudi	16h - 17h35

NB : Les entraînements du mardi et du jeudi sont organisés avec le lycée Louis Armand.

Les séances du lundi et mercredi sont dispensées par le club Volley-Ball Villefranche Beaujolais.

Un 5^{ème} entraînement est possible le vendredi soir dans les clubs respectifs de chaque licencié (de 18h à 20h pour ceux et celles jouant au VBVB).

- ❖ Une participation aux différentes compétitions UNSS ou organisées avec les Pôles Espoirs Féminins et Masculins de Lyon.

Encadrement :

Un éducateur sportif diplômé d'Etat et fédéral en volley-ball, pour chaque groupe, masculin et féminin.

Recrutement :

- 1) Retrait des dossiers lors de la journée porte ouverte du lycée Louis Armand, le **samedi 21 mars 2020** de **9h00 à 12h30**.
- 2) Organisation par les responsables sportifs d'une évaluation du niveau de pratique des candidats un mercredi courant avril (date à définir).
- 3) Validation ou non par le lycée Louis Armand de l'inscription des élèves, **retenus sportivement** à l'issue de la ½ journée de sélection, et après l'étude de leur **dossier scolaire**.



Tu rentres en 2^{nde} ou 1^{ère} !

Tu es volleyeur ou volleyeuse et tu souhaites augmenter ton volume d'entraînement, tout en réussissant ton projet scolaire !

Le lycée Louis Armand t'accompagnera dans ton triple projet (scolaire, sportif et humain).

Un contexte favorable :

- **100% de réussite au Bac** des élèves de la section
- **Internat** ouvert du lundi au vendredi
- Emploi du **temps aménagé**
- **Entraîneurs diplômés** d'Etat
- **Préparateurs physique** et **salle de musculation**
- **Préparation mentale** avec une sophrologue
- Salle d'entraînement récente
- Partenariat avec la Ligue Rhône-Alpes de Volley, les Pôles Espoirs Féminins et Masculins de Lyon et le Volley-Ball Villefranche Beaujolais

Contact Sportif : Maxime MEUNIER
06.18. 09. 92.19
section.sportive@vbvb.fr